Nous félicitons...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **4 (1938)**

Heft 66

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-733774

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

la prépondérance sur les raisons qui ont motivé le refus d'admission des candidats et qui se rapportent à la situation économique précaire des salles existantes. Aujourd'hui, déjà, on constate que l'existence de certaines salles va être menacée. Les autres cinémas ne peuvent tenir le coup que grâce à l'appui financier de tiers intéressés ou en recourant aux réserves qu'ils ont sagement constituées durant les bonnes années. Même ce second groupe de cinémas, économiquement mieux avantagés, se trouve dans une situation que toute aggravation des conditions d'exploitation par l'ouverture d'une nouvelle salle mettrait en fort mauvaise posture; c'est aussi l'existence de leurs employés et de leurs familles qui serait compromise. Dans ces conditions, l'ouverture d'un nouveau cinéma se justifie d'autant moins que le but auquel tendent les demandeurs pourrait être atteint tout aussi bien en reprenant une salle *existante*, qu'ils exploiteraient exclusivement avec des films français. Au dire du représentant du S.L.V., une telle éventualité se présentera peut-être sous peu.

Ces considérations justifient donc le rejet de la demande d'admission, mais n'excluent pas la possibilité, pour les demandeurs, de renouveler leur demande et de faire valoir derechef les motifs qu'ils ont invoqués pour l'exploitation d'une salle réservée à la présentation de films français, si les conditions économiques des cinémas de la ville de Berne devaient s'améliorer durant l'année à venir.

Par conséquent, la commission paritaire décide:

de rejeter, pour le moment, la demande d'admission de MM. M. et M., tendant à l'ouverture d'une nouvelle salle de cinéma à Berne.

L'avenir du cinéma suisse

Ce qu'en pense Mme. Marie Lachenal

Marie Lachenal, qui a fondé voilà quelque six ans la première école où le métier du cinéma est enseigné sous toutes ses faces l'«Ecole internationale de cinéma», à Genève, nous dit d'abord combien l'art de l'image mouvante est caractéristique de notre temps, et ensuite, avec l'enthousiasme de la plus grande conviction, les innombrables possibilités de cet art encore en enfance; dont on méconnaît généralement la véritable essence; à qui l'on prête par ignorance des moyens qui lui sont radicalement étrangers; que l'on fait servir à toutes fins, sauf à la véritable; et que l'on déforme, infériorise et ridiculise par manque complet de connaissances compétentes.

Mais, votre avis sur un cinéma suisse?

Le cinéma suisse ne pourra qu'avoir la meilleure influence, à condition de s'entendre sur ces mots. L'étranger non-touriste a déjà une idée fausse de la Suisse. Les uns croient qu'on n'y parle qu'allemand; d'autres que les vaches se promènent dans les rues; d'autres, encore, que les habitants portent, comme les légendaires Cuillaume Tell et Mathilde, des culottes courtes et des tresses blondes. Sans plaisanterie. Si le cinéma suisse se confinait dans des films d'armaillis et d'alpages avec jodleurs obligés, «toupins» et fromages, il ne vivrait pas un jour, car rien n'intéresse moins le public d'ailleurs que ces scènes excessivement romantiques et scolaires. Voulût-on du reste faire un film à sujet suisse que la plus grande prudence serait de rigueur, et qu'il faudrait que l'esprit, plus que l'action, essentiellement, soit de chez nous. Si les coutumes peuvent être intéressantes pour certains amateurs de curiosités, les replis cachés de l'âme de certains montagnards et leurs conséquences, sont encore dix fois plus intéressants, et le sont pour tous les publics. Eût-on observé ces caractères spécifiques de la vraie montagne, la magnifique idée de Ramuz dans la *Séparation des races* n'eût pas été obscurcie, et la bande eût conservé plus intacte la véritable intention de l'auteur. C'est pourquoi il est permis de penser que cette version, loin d'être définitive, laisse encore avec tant d'autres beaux sujets, à de futurs cinéastes suisses, des possibilités de réalisations plus proches de la réalité.

Vous pensez donc que le cinéma suisse aura une raison d'être?

S'il n'y en avait même qu'une, ce serait, je pense, d'apporter un élément qui actuellement fait défaut à la production courante: celui des valeurs spirituelles et culturelles. Le Suisse peut n'avoir pas, comme ses voisins, le génie, le lyrisme, le don gratuit de création; il a pourtant de la suite dans les idées, une logique, une faculté de travail et d'étude, une persévérance, qui valent mieux quelquefois que le plus bel éclair sans lendemain. La Suisse a été de tous temps, et demeure encore, le pays qui, si jaloux soit-il de ses intérêts personnels auxquels nul n'a le droit de toucher, n'est resté étranger à aucune des grandes questions humaines. Je ne veux pas dire par là que parce que la Croix-Rouge ou la S.d.N. sont en Suisse, ou parce que les idées y sont démocratiques, l'avenir du cinéma est sauvé et que des films sur ces sujets remonteront le niveau du septième art. Non; mais ceci seulement: que ses dispositions naturelles font le Suisse capable de beaucoup plus de largeur de vues et de désintéressement.

Vous êtes donc, Madame, favorable à une industrie suisse du cinéma?

Tout à fait favorable. Dès les premières heures du projet de cette industrie, j'ai suivi avec intérêt la marche des débats. Car outre les raisons d'ordre culturel que je vous exposais plus haut, d'autres avantages s'offrent; ne serait-ce que les débouchés nouveaux que va créer la nouvelle industrie: pour les écrivains, les acteurs, les décorateurs, les musiciens, etc. ... toutes les carrières qui de près ou de loin touchent aux besoins d'une représentation. Ce qui a arrêté longtemps les autorités, avant de décider la création d'une Chambre suisse du cinéma, c'est la question finances. Mais on oublie généralement que les sommes astronomiques que le cinéma américain dépense pour le moindre film, qui deviennent faute de mieux un élément de publicité, et qui sont le plus souvent un critère inversement proportionnel de la valeur du film, sont englouties par tous les tâtonnements, les hésitations, les essais qui précèdent le premier coup de manivelle; les caprices des uns ou des autres, vedettes, producers, metteurs en scène, peu fixés sur leur métier, leurs attributions, leurs rôles.

Quand on aura distribué le travail à chacun selon ses compétences, — car la qualification en fonction de l'art de l'écran sera une obligation vitale pour le cinéma suisse, — on s'apercevra que les millions sont inutiles à sortir un bon et beau film. Les gaspillages évités, le rendement sera proportionnellement supérieur aux productions courantes.

Mais vous oubliez, Madame, les studios?

Sans doute, les studios seront nécessaires; mais pas des studios à la mode d'outre-

---

Nous félicitons . . .

Du nom de tous leurs amis et connaissances, nous avons le plaisir d'adresser nos plus sincères félicitations à Mr. et Mme. C. R. Ballmer, à l'occasion de leur mariage célébré à Genève le 16 juin 1938.

CINÉGRAM S.A. Genève
3, rue Beau-Site - Tél. 22.094

Montage son et vue | Ton und Bild-Schnitt